



FLASH-INFOS

Lancement du Beauvau de la Sécurité

La Défense, le 1 février 2021

Cher(e)s collègues,

Aujourd'hui était officiellement lancé le Beauvau de la sécurité, présidé par monsieur le Premier ministre Jean Castex, entouré du ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin et de la Ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté, Marlène Schiappa.

Étaient présents les directeurs généraux de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale, ainsi que le préfet de police de Paris. A noter également la présence de 8 élus nationaux et locaux, qui assisteront à l'ensemble des travaux et seront forces de propositions, dont vous trouverez les noms dans le document joint.

Cette réunion de lancement, à laquelle participaient les organisations représentatives de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale, nous a donc permis de rappeler à nos autorités, et à tous les membres présents, les positions claires et constantes du SCPN.

Lors de notre propos introductif, nous avons dit au Premier ministre que le Beauvau de la sécurité devait atteindre un but impérieux : une meilleure offre de sécurité, afin de répondre au mieux aux attentes de nos concitoyens, et donc des victimes. Il doit aussi permettre de rendre le métier de policier plus attractif, pour mieux recruter, fidéliser et éviter des phénomènes de départs anticipés. Le Beauvau de la sécurité ne doit pas être une séance de flagellation collective, nonobstant toutes les voies d'amélioration et de perfectionnement vers lesquelles nous devons tendre. Les critiques les plus dures, les tentatives de déstabilisation viennent des ennemis de la République et leurs soutiens. Elles ne doivent pas nous conduire vers de mauvaises décisions et encore moins nous affaiblir. Si la sécurité est un enjeu majeur, souvent de tension, et qui marque autant l'actualité, nous en connaissons les fautifs. L'État en fait d'ailleurs aussi partie, n'ayant

pas toujours pris les bonnes mesures ni donné les moyens à une institution régalienne en souffrance depuis longtemps déjà.

Nous avons donc clairement dit quelles étaient nos attentes :

- nous souhaitons qu'il n'y ait aucun tabou sur le sujet de la répartition des forces et des doublons entre la police et la gendarmerie. Nous souhaitons pouvoir aborder et régler les sujets de déconcentration (personnels et moyens) et/ou de mutualisation,

- nous avons rappelé une nouvelle fois le besoin urgent de redonner du **sens** et de la **reconnaissance** pour tous les policiers, de **tous corps et tous grades**. C'est à ces conditions que nous pourrions atteindre une totale transparence dans notre fonctionnement, mais surtout avoir de l'exigence vis-à-vis de nos personnels,

- nous avons insisté sur la nécessité absolue de **renforcer tous les acteurs de la chaîne pénale**. Quels que soient les moyens accordés à la Police Nationale, qu'ils soient humains, matériels, budgétaires ou juridiques, il serait vain d'envisager d'améliorer la sécurité des français sans qu'un effort conséquent soit fait au profit d'un autre acteur de la chaîne pénale : la Justice.

Ce Beauvau de la sécurité, c'est évidemment le moment de **(re)définir le métier de policier**. Qu'est-ce qu'être policier, aujourd'hui, en 2021 ? Qu'attend-on d'un policier ? Quel est son rôle, son statut dans la société et au sein de l'institution ? Cela permettra d'aborder, car c'est intimement lié, le statut de la victime, de son accueil jusqu'à la réponse pénale qui lui est due.

Enfin, nous sommes revenus sur le sujet de la "révolution managériale", auquel le ministre de l'Intérieur est attaché, et que le Premier ministre a repris dans son propos introductif. La révolution managériale passe par la révision des politiques sécuritaires et de leurs objectifs. Le temps médiatique n'est pas compatible avec l'offre de sécurité optimale que les forces de sécurité doivent aux français. La révolution managériale, c'est moins de reporting, moins de pression du politique, moins d'actions en réaction à l'évènement et plus de long terme. La révolution managériale, c'est aussi de **consacrer les entraînements, les stages, la formation initiale et continue comme missions prioritaires et absolues**. Aller en stage, se former ne doit plus être considéré comme des moments de récréation ou secondaires.

Le Beauvau de la sécurité ne doit pas non plus devenir une arène de combats corporatistes, car nos concitoyens attendent mieux. Les policiers aussi. Nous déplorons certaines postures, comme celles du SCSJ ce matin encore. Il est toujours surprenant de voir un syndicat de cadres s'adonner à la lutte des classes en désignant les commissaires comme une "caste" ou bénéficiant de "rentes de situation". Malheureusement, nous n'avons pas relevé, derrière ces propos éculés, de propositions pertinentes visant à améliorer le fonctionnement de notre institution. La Police Nationale est composée de

trois corps actifs, avec des objectifs clairs. Un gardien de la paix, ou un gradé, doit être en mesure d'effectuer son métier de policier, et d'assurer son rôle d'encadrement, depuis son recrutement jusqu'à la fin de sa carrière, avec tous les moyens et soutiens dont il doit bénéficier. Un officier est recruté et formé pour commander. Un commissaire pour diriger et concevoir. Pour chacun de ces trois corps actifs, nous appelons de nos vœux, depuis les élections de 2018, une politique ambitieuse de formation pour faire que chacun et chacune se connaissent mieux, appréhendent en profondeur les réalités du terrain, mais aussi les contraintes des autres, et ce dès leur début de carrière. Nous portons l'Académie de police pour ces raisons, et pas seulement pour les cadres. Nous ferons des propositions très concrètes pour fluidifier les accès entre tous les corps, dans la continuité de nos positions constantes, et nous vous informerons, comme à notre habitude, par des communiqués et prises de positions publiques réguliers.

Cher(e)s collègues, nous restons engagés pleinement pour vous représenter. Préalablement à chacune des tables rondes, nous travaillerons en équipe et nous vous solliciterons, collectivement, pour avoir vos avis et observations. Vous savez pouvoir compter sur nous.

Bien sincèrement.

Le secrétariat général du SCPN

Secrétaire général
David LE BARS
01 49 67 02 40/41
07 63 56 36 21
david.le-bars@le-scpn.fr

Secrétaire général adjoint
Pierrick AGOSTINI
01 49 67 02 43
06 69 91 83 33
pierrick.agostini@le-scpn.fr

Secrétaire national
Christophe GRADEL
01 49 67 02 42
06 66 52 61 86
christophe.gradel@le-scpn.fr

Sandra DEBOEVER
01 49 67 02 40/41
06 60 69 21 17
secretariat@le-scpn.fr

Aurélié ACART
01 49 67 02 40/41
06 59 00 07 23
secretariat2@le-scpn.fr

Retrouvez le SCPN :
www.le-scpn.fr ou sur twitter @ScpnCommissaire

